



TÉLÉPHONE : (514) 419-3472
TÉLÉCOPIEUR : (450) 638-6259

ME PASCALE TARDIF, NOTAIRE

4284, RUE DE LA ROCHE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2J 3H9
CANADA

PASCALETARDIF@NOTARIUS.NET

BIOGRAPHIE DE ME PASCALE TARDIF, NOTAIRE PARCOURS ATYPIQUE

Les études de droit, les arts, les communications, ma jeunesse

Originaire de la ville de **Québec**, j'ai obtenu mon **baccalauréat en droit** de l'Université **Laval** en fin **1994**. Je menais à l'époque et en parallèle, des études **pianistiques**, pour avoir pratiqué le piano sur plus de dix-sept (**17**) ans. Qui plus est, j'affectionnais l'apprentissage des **langues** et me suis envolée sur l'**Espagne** en **1995** dans le cadre d'un séjour important d'immersion linguistique.

Revenue sur Québec, je me suis, dès **septembre 1995**, impliquée au sein du **Carnaval de Québec**, élue **Première représentante** de cet évènement hautement médiatisé.

Les emplois se faisant rares en la vieille Capitale et étant tiraillée entre le droit et mon sens artistique, ma jeunesse, l'exploration et mon ouverture sur le monde, j'avais accepté au final un poste sur **Montréal** au sein de la Société Estée Lauder et ai œuvré pendant plusieurs années au Service des **communications**. J'ai, par suite, migré au sein d'une Société pharmaceutique (dermocosmétiques) pour avoir occupé le poste de **Directrice nationale de la Formation**.

Une restructuration importante en **2010** a forcé pour moi une **réflexion** sensible et profonde, alors âgée de **38 ans**. Un retour sur mon parcours et le droit délaissé, ce droit qui mène à tout dit-on, qui avait pourtant été mon **premier** choix.

Retour au droit

J'ai donc fait une demande à l'**Université de Montréal** afin de me joindre au Notariat. Acceptée sous condition d'une mise à jour de mes connaissances, je suis retournée sur les bancs d'école en **Notariat** dès **2012** et ai obtenu mon **Diplôme d'études de droit notarial** en **mars 2014**, en suite de stages faits auprès de l'Étude **Watson Venne**, sous les soins de deux professeurs (chargés de cours) de droit notarial de l'Université de Montréal. En effet, les titulaires de cours de droit **fiscal** et droit de la **famille** avaient saisi mon engouement et mes aptitudes, pour m'avoir offert derechef un stage en l'étude où toutes deux œuvraient.

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ • DROIT DES SUCCESSIONS • DROIT DE LA FAMILLE
DROIT DES PERSONNES • DROIT DES FIDUCIES • DROIT DES AFFAIRES

PASCALETARDIFNOTAIRE.CA

Il faut savoir qu'un retour à l'université à un âge plus avancé que la moyenne, avec tous les sacrifices que cela comporte, est motivé par un **apprentissage de fond**, un **sérieux**, mais surtout, la **passion** et **l'amour de ce que vous faites**. Sinon, vous ne le feriez pas.

Ayant pour objectif conséquent l'établissement de ma **propre Étude**, alors confiante d'une expérience professionnelle riche, multipliée par un réseau de contacts important, ainsi que d'une maturité et une autonomie qui ne s'acquièrent pour partie qu'avec le temps, j'ai ouvert mon Étude en suite de mes stages.

La France, au cœur de ma pratique...

Mon premier **mandat transfrontalier** s'est traduit par une collaboration étroite avec un notaire et un avocat français alors qu'une donation illégale avait été organisée entre le grand-père et son notaire au détriment de la cliente réservataire résidant sur Montréal. Nous sommes en début du mois d'**août 2014**.

Mes recherches et lectures auront été, depuis ce jour, nombreuses et approfondies. Qui plus est, ma collaboration avec ce notaire et cet avocat français aura été des plus étroites et formatrices. Première collaboration, mais point unique, puisque pionnière de multiples autres qui suivront, alors que mon expertise et mon apport demeurent régulièrement sollicités.

Mon premier contact professionnel avec le **Consulat général de France à Montréal** se fera dans le cadre du dossier précité. Il n'a point cessé depuis.

Ce dossier en début de carrière aura été la pierre angulaire de ma pratique actuelle, une pratique essentiellement avec la France et le Québec, ses notaires, ses ressortissants français installés au Québec ou ses Français de France, ayant un lien d'extranéité avec le Québec, **depuis près de 9 ans**.

Précisions complémentaires – Actualisation de ma pratique

*Depuis ce premier mandat en **2014**, j'ai réglé maintes **successions complexes**, autant transfrontalières qu'internationales et collaboré sur de nombreux dossiers successoraux et dossiers de toutes autres natures, initiés notamment en France.*

*J'ai de plus dressé plusieurs **Actes de notoriété** à être utilisés en France, **Actes de procurations**, **Déclaration de succession**, interrogé les institutions juridiques et gouvernementales françaises, ses Cours de Justice, son FISC, ses institutions bancaires et autres intervenants nécessaires à la bonne poursuite de mes dossiers.*

*De surcroît, le règlement successoral français m'a imposé de connaître les **mœurs et coutumes** de cette nation, ses préoccupations, son histoire, l'évolution de son droit, ses institutions notamment gouvernementales et financières, ses professionnels, ses conventions mêmes tacites, son organisation, sa hiérarchie, son vocabulaire.*

*Il m'a fallu connaître sa **fiscalité**, ses avantages, ses écueils, ses principes.*

*J'ai, de plus, et à ce jour, rédigé de multiples **testaments** pour français en tenant compte de la réserve héréditaire d'application possible.*

*J'ai rédigé de multiples **contrats de mariage** pour français en proposant, selon le cas, les régimes matrimoniaux français, assurant en parallèle le respect des procédures autant québécoises que françaises afférentes au **mariage** proprement dit, en cas de célébration de celui-ci sous mes soins.*

*J'ai de plus rédigé plusieurs **Actes de cession immobilière** en respect d'Acte de Dépôt de convention de divorce par consentement mutuel sous signature privée contresignée par avocats (France) ou encore en respect d'un avantage matrimonial conclu entre époux, alors que ceux-ci s'étaient assujettis sous le Régime français de la participation aux acquêts, pour ne citer que ces exemples.*

*J'ai de plus présenté en Cour maintes **Demandes en divorce sur projets d'accord**, ici au Québec, pour des ressortissants français mariés à l'étranger. J'ai aussi agi en tant qu'**expert** (rapports présentés au Tribunal) en matière **contentieuse** menés sous les soins d'avocats.*

*La connaissance du **droit français** n'est toutefois pas suffisante en soi. Mes connaissances en **droit international privé** ainsi que celles du droit **interne** québécois et conventions européennes se sont bien évidemment affinées. Au même titre, lorsque vous apprenez une langue seconde, vous améliorez la vôtre.*

J'ai, en parallèle, construit un excellent réseau, composé d'institutions, de confrères d'ici et d'outre-mer.

En conclusion

Mon expérience et expertise se sont développées sur le **terrain** par le traitement au **quotidien** de dossiers plus complexes les uns que les autres, par des questionnements incessants, par des lectures multiples, par des voyages en terres française et européenne, par des rencontres organisées, par des réflexions de longue haleine, par des discussions entre confrères et par un souci d'apprendre et de faire toujours mieux. Mais aussi, et plus simplement, par **choix délibéré**, par passion, par humanité, par **affection**, particulièrement de la **France**.

Les juristes en droit **international privé** se font rares au Québec et partout ailleurs. Il s'agit en effet d'un droit nouveau, méconnu, et **hautement intellectuel** où les paramètres et les questionnements soutenus se dressent à mesure que vous avancez. Mais voici, j'aime analyser, réfléchir, discerner, observer.

De par la pluralité d'éléments uniques à chaque cas, rares sont les redondances. En ce sens, le droit international privé est pour moi un droit très **coloré**, et tout comme la musique, une simple note ou un simple rythme nouveau modifiera le dénouement de votre mélodie, de votre dossier.

Me Pascale TARDIF, Notaire